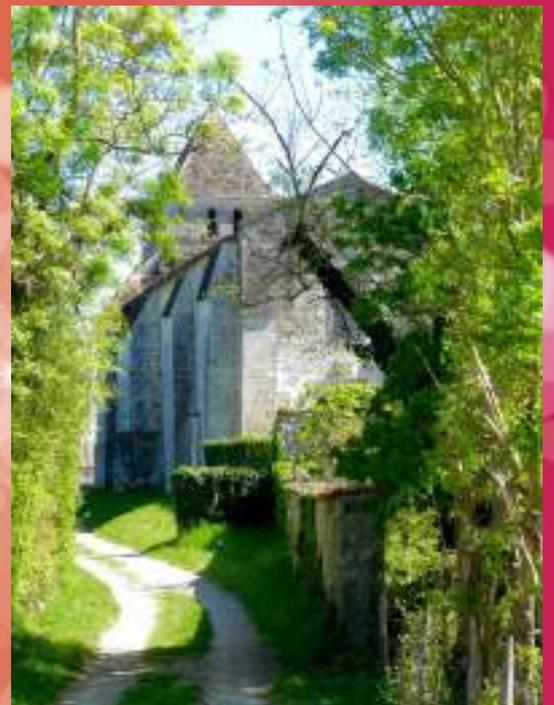


Vivre à Balzac



OCTOBRE 2020



Chers Balzatoises, chers Balzatois,

La crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois déjà aura, notamment, bouleversé ou questionné nos rythmes, nos habitudes, nos certitudes, notre quotidien professionnel ou bien nos relations aux autres.

C'est dans ce contexte exceptionnel que la nouvelle équipe municipale s'est présentée à vos suffrages. Composée d'individualités sérieuses et impliquées, elle est au travail depuis juin 2020. Je l'ai souhaité responsable et attentive au sens commun, à l'image des attentes et des qualités humaines caractérisant notre belle commune de Balzac.

Le cap fixé reste le même. Il s'inscrit dans la durée et la continuité des mandats précédents : faire de Balzac une commune attractive, accueillante et rayonnante au-delà même de son propre territoire.

Cet objectif permanent s'est décliné, notamment, par plusieurs réalisations :

- Implantation de nouveaux commerces et services,
- Amélioration et sécurisation des voies cyclistes, piétons et voitures,
- Préservation des zones naturelles, des sites à vocation agricole, équilibre des zones constructibles,
- Rajeunissement des équipements éducatifs, sportifs et de loisirs,
- Soutien de la vie culturelle et associative,
- Maintien et consolidation de la qualité d'accueil de nos enfants scolarisés.

Nous sommes fiers du travail déjà accompli mais nous savons également que le bien-être commun réclame une attention sans relâche de tous les instants, par des actions réfléchies, avec responsabilité et engagement.

Ainsi, l'école sera toujours au cœur de nos préoccupations, l'étude de la réfection de la salle des fêtes se poursuivra également. Afin d'amplifier l'attractivité de la place de la Liberté, l'achat d'un terrain et de l'Auberge de la Poste permettront d'augmenter la capacité des places de stationnement et la création d'une aire de covoiturage. L'embellissement de la place facilitera encore l'accueil de nouveaux commerces ou services.

Sur le plan de la communication, pour partager au mieux l'ensemble des informations municipales et associatives, le format de « Vivre à Balzac » prendra le rythme de bulletins semestriels.

Enfin, je profite de ce Vivre à Balzac pour vous remercier de votre confiance, vous remercier également pour vos implications diverses et variées qui contribuent à rendre notre commune plus dynamique et réjouissante.

Que Balzac soit également pour vous un lieu de vie ressourçant vous permettant de mieux prendre soin de vous, de vos proches et amis.

J.C. COURARI

| | |
|--|----|
| ■ L'Edito | 2 |
| ■ Sommaire | 3 |
| ■ Vie municipale & vie pratique | |
| ■ Services administratifs | 4 |
| ■ Services de la Poste | 4 |
| ■ Santé | 4 |
| ■ Autres services | 4 |
| ■ Le conseil municipal | 5 |
| ■ Le personnel communal | 7 |
| ■ La bibliothèque | 8 |
| ■ Renseignements scolaires et loisirs/jeunesse | 9 |
| ■ La rentrée des classes | 10 |
| ■ La salle des fêtes : location et tarifs | 11 |
| ■ Les travaux 2019 | 12 |
| ■ Les comptes 2019 | 14 |
| ■ Service de collecte des déchets ménagers | 16 |
| ■ Adresses et numéros pratiques | 17 |
| ■ Aide à la personne | 19 |
| ■ Le transport à la demande - TAD | 20 |
| ■ Vie intercommunale | |
| ■ Jeunesse - AsBaMaVis | 21 |
| ■ Vie associative | |
| ■ Liste des associations balzatoises | 22 |
| ■ Bloc-notes | 23 |



Responsable publication : Martine Liège-Talon

Réalisation : Commission communication
Martine Liège-Talon, Sébastien Martin,
Christelle Bourguin, Stéphane Lavaud, Jean-
Paul Ménoire, Martine Mirault, Baptiste
Pourbaix, Nathalie Thabaud-Goncalves.

Imprimerie COUVIDAT - 16000 Angoulême
Imprimé sur papier PEFC, issu de la gestion
forestière durable.

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE - Place J.L. Guez de Balzac

Ouverture du lundi au vendredi

⇒ de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

⇒ le samedi de 8h30 à 12h

☎ 05.45.68.42.69 - Fax 05.45.68.81.64
mairie@balzac.fr

Le site internet : www.balzac.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture :

mardi, jeudi, vendredi 15h à 18h - samedi 10h à 12h

☎ 05.45.37.02.63

C.C.A.S. Commission Communale d'Action Sociale de Balzac
(secours ponctuel d'urgence, aides financières ou bons alimentaires)

Mairie ☎ 05.45.68.42.69



Nadine GAIT

Responsable du service administratif



Bernard HUET

Responsable des services généraux

Services de la Poste

LA POSTE - agence postale communale

Place J.L. Guez de Balzac

☎ 05.45.68.46.70

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi et samedi

8h30 à 12h



SANTÉ À BALZAC

MÉDECIN - Docteur **MORARU** Catalin

6 impasse du Champ du Frêne

☎ 05.45.68.80.11

PHARMACIE - **DETHOOR** Jean Luc

78 route de Vars - ☎ 05.45.68.81.00

URGENCES

Gendarmerie : 17

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

GENDARMERIE NATIONALE

2 boulevard de l'Artillerie

16000 Angoulême

☎ 05.45.37.50.00



AUTRES SERVICES

CENTRE SOCIAL - Assistantes sociales

rue Jean Jaurès - 16160 Gond-Pontouvre

☎ 05.16.09.58.00

SERVICE ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

☎ 05.45.61.88.02

Service public d'assainissement non collectif

☎ 05.45.61.88.18

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

☎ 08.00.77.99.20 ou 05.45.38.60.60

Le site internet : www.pluspropremaville.fr

ENEDIS (Entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité) - ☎ 09.72.67.50.16

EAU-Véolia (Exploitant service eau potable)

☎ 05.61.80.09.02

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRANDANGOULÊME

25 Boulevard Besson Bey - 16000 Angoulême - ☎ 05.45.38.60.60 - Le site internet : www.grandangouleme.fr



Les élus de Balzac



Jean-Claude COURARI
Maire de Balzac



René BUJON
Maire adjoint



Martine LIÈGE-TALON
Adjointe au maire



Sébastien MARTIN
Adjoint au maire



Sylvie MAILLOCHAUD
Adjointe au maire



Martine MIRAULT
Conseillère déléguée



Nicolas BURÉ
Conseiller



Nathalie DENZLER
Conseillère



Jean-Michel COURLIT
Conseiller



Stéphane LAVAUD
Conseiller



Aurélie MALLOIRE
Conseillère



Jean-Paul MÉNOIRE
Conseiller



Émilie TARDIEUX
Conseillère



Nathalie THABAUD-GONCALVES
Conseillère



Baptiste POURBAIX
Conseiller



Christelle BOURGOIN
Conseillère remplaçante



Christian BROUDIN
Conseiller remplaçant

Les différentes commissions

MAIRE DE BALZAC :
Jean-Claude COURARI

ADJOINTS AU MAIRE :
René BUJON - 1^{er} adjoint
Martine LIÈGE-TALON - 2^{ème} adjointe
Sébastien MARTIN - 3^{ème} adjoint
Sylvie MAILLOCHAUD - 4^{ème} adjointe

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE :
Martine MIRAULT, chargée des plans,
de la mise à jour des réseaux et du plan du cimetière.

COMMISSIONS COMMUNALES :

Jean-Claude COURARI, maire, est membre de droit de chaque commission communale.

BUDGET - FINANCES : René BUJON,
Martine LIÈGE-TALON, Sylvie MAILLOCHAUD, Sébastien MARTIN, Jean-Michel COURLIT, Jean-Paul MÉNOIRE, Martine MIRAULT, Baptiste POURBAIX, Nathalie THABAUD-GONCALVES.

PERSONNEL : Sylvie MAILLOCHAUD,
René BUJON, Sébastien MARTIN, Jean-Michel COURLIT, Stéphane LAVAUD, Nathalie THABAUD-GONCALVES.

TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENT : Sébastien MARTIN,
René BUJON, Sylvie MAILLOCHAUD, Christian BROUDIN, Nicolas BURÉ, Jean Michel COURLIT, Nathalie DENZLER, Stéphane LAVAUD, Aurélie MALLOIRE, Martine MIRAULT, Jean-Paul MÉNOIRE, Émilie TARDIEUX.

URBANISME ENVIRONNEMENT : René BUJON,
Sébastien MARTIN, Nicolas BURÉ, Nathalie DENZLER, Baptiste POURBAIX, Martine MIRAULT, Émilie TARDIEUX.

ÉCOLE - CANTINE : Sylvie MAILLOCHAUD,
Martine LIÈGE-TALON, Sébastien MARTIN, Stéphane LAVAUD, Aurélie MALLOIRE, Nathalie THABAUD-GONCALVES.

CONSEIL D'ÉCOLE : Jean-Claude COURARI (T), Sylvie MAILLOCHAUD (T), Aurélie MALLOIRE (S).

AIDE SOCIALE : Sylvie MAILLOCHAUD,
Sébastien MARTIN, Jean-Michel COURLIT, Aurélie MALLOIRE, Jean-Paul MÉNOIRE, Martine MIRAULT.

CULTURE - VIE ASSOCIATIVE - JEUNESSE : Martine LIÈGE-TALON,
René BUJON, Sylvie MAILLOCHAUD, Christelle BOURGOUIN, Nathalie DENZLER, Martine MIRAULT, Baptiste POURBAIX.

INFORMATION COMMUNICATION : Martine LIÈGE-TALON,
Sébastien MARTIN, Christelle BOURGOUIN, Stéphane LAVAUD, Jean-Paul MÉNOIRE, Martine MIRAULT, Baptiste POURBAIX, Nathalie THABAUD-GONCALVES.

PLAN DE SAUVEGARDE : Sébastien MARTIN,
René BUJON, Sylvie MAILLOCHAUD, Jean-Michel COURLIT.

ÉTUDE SALLE DES FÊTES :
René BUJON, Sylvie MAILLOCHAUD, Sébastien MARTIN, Jean-Michel COURLIT, Stéphane LAVAUD, Jean-Paul MÉNOIRE, Martine MIRAULT, Baptiste POURBAIX, Émilie TARDIEUX, Nathalie THABAUD-GONCALVES.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL :
Martine LIÈGE-TALON, Sylvie MAILLOCHAUD, Nathalie DENZLER, Jean-Paul MÉNOIRE, Nathalie THABAUD-GONCALVES.

APPEL D'OFFRES : Jean Claude COURARI (M), René BUJON (T), Sébastien MARTIN (T), Émilie TARDIEUX (T), Jean-Michel COURLIT (S), Sylvie MAILLOCHAUD (S) Martine MIRAULT (S).

IMPÔTS : Jean-Claude COURARI.

JUMELAGE : Martine LIÈGE-TALON, Jean Michel COURLIT.

COMITE DE PILOTAGE BIBLIOTHÈQUE BALZAC - VINDELLE : Jean-Claude COURARI (M), Martine LIÈGE-TALON, Nathalie DENZLER, Aurélie MALLOIRE.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :

CNAS (*Comité National d'Action Sociale*) :
Sylvie MAILLOCHAUD (T), Nathalie THABAUD-GONCALVES (S).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRANDAN-GOULÈME :
Jean-Claude COURARI (T), Martine LIÈGE-TALON (S).

RÉFÈRENT FOURRIÈRE :
René BUJON (T), Jean-Michel COURLIT (S).

RÉFÈRENT PRÊT MATÉRIELS SERVICE COMMUN :
René BUJON (T), Jean-Claude COURARI (S).

RÉFÈRENT COLLECTE DES DÉCHETS DU GRANDAN-GOULÈME :
Baptiste POURBAIX (T), Jean-Claude COURARI (S), René BUJON (S).

RÉFÈRENT DÉFENSE : Nicolas BURÉ.

RÉFÈRENT ERDF (*Électricité Réseau Distribution France*) :
Jean-Paul MÉNOIRE.

RÉFÈRENT FDGDON (*Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles*) : Jean-Michel COURLIT (T), Sébastien MARTIN (S).

RÉFÈRENT ATD 16 (*Agence Technique de la Charente*) :
Baptiste POURBAIX (T), Émilie TARDIEUX.

SIVOM des ASBAMAVIS (*Centre de loisirs des communes d'Asnières, Balzac, Marsac et Vindelle*) :
Martine LIÈGE-TALON (T), Sylvie MAILLOCHAUD (T), Nathalie DENZLER (T), Stéphane LAVAUD (S), Nathalie THABAUD-GONCALVES (S), René BUJON (E).

RÉFÈRENT SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DE HIERSAC :
Jean-Michel COURLIT (T), René BUJON (S).

(M) = Maire - (T) = titulaire - (S) = suppléant - (E) = expert

Le personnel de l'école et de la restauration scolaire à Balzac



Anne-Marie BRISSON



Sylvie MICHEL



Marina PEUREUX



Florence MONDIN



Laura MICHELET



Alexandre BARBIER



Martine FOUET



Nadine CHATAIN
Responsable du service école - cantine



Le personnel du service technique



Brian MARTIN
Responsable du service technique



Florent ARNAUD



Dominique BAUDRY

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Balzac/Vindelle :

Mardi 15h - 18h
Jeudi 15h - 18h
Vendredi 15h - 18h
Samedi 10h - 12h



N'hésitez pas à venir vous inscrire, la bibliothèque est ouverte à tous.
Si vous souhaitez emprunter des livres et /ou des revues une cotisation vous sera demandée : 9€ par famille, pour une année, de date à date. Gratuit pour les moins de 14 ans.

Isabelle, la bibliothécaire et **Scarlett**, bénévole, vous accueillent et vous conseillent sur le choix de vos livres.



Le fonds :

Les livres sont renouvelés partiellement tous les trimestres avec l'aide du Service Départemental de la Lecture.
 Des achats sont effectués très régulièrement afin de vous proposer les dernières parutions littéraires.
 Plus de 6300 livres sont à votre disposition (3200 en adulte, 3100 en jeunesse) ainsi que plusieurs titres de revues.
 213 nouvelles acquisitions en 2019 (109 livres au rayon jeunesse et 104 livres au rayon adulte) et d'autres titres seront mis en rayon au cours de l'année.

Les actions en place :

- **Les classes de l'école de Balzac** sont accueillies à la bibliothèque le vendredi, suivant un planning préétabli.
- Dans le cadre des **TAP** (Temps d'Activités Périscolaires), un atelier lecture est animé par des bénévoles de l'association **LIRE ET FAIRE LIRE**. Mme Desgroppes et Mme Ymonnet répondent présentes et ont dépassé le cap des 100 séances de lecture cette année ! Encore un grand merci à elles pour leur investissement et leur dévouement.



- **La matinée des assistantes maternelles de Balzac et de Vindelle avec les enfants** se déroule toujours un mardi matin par mois et connaît un réel succès. Les enfants s'éveillent au monde de la lecture. De plus, grâce au dynamisme et à la créativité des « nounous » des expositions de leurs réalisations sont visibles à la bibliothèque.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter aux horaires d'ouverture de la bibliothèque au 05.45.37.02.63.

par mail bibliotheque@balzac.fr
 ou consulter notre site www.bibliotheque.balzac.fr



Isabelle LETIEVANT

Activités susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction du contexte sanitaire.



SCOLAIRES ET LOISIRS JEUNESSE



ÉCOLE Jean Caillaud

6 rue de l'École - ☎ : 05.45.68.28.43

L'école de **Balzac** est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec l'école de Vindelle.

La commune de Balzac est rattachée au collège René Cassin et à la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de Gond-Pontouvre (SEGPA).

École de BALZAC : 5 classes de la maternelle au CE1

École de VINDELLE : 4 classes du CE1 au CM2



✓ **Transport scolaire :**

La navette est gratuite entre les deux écoles pour les enfants scolarisés dans le RPI.
Elle est financée par GrandAngoulême et les communes de Balzac et Vindelle.

✓ **Garderie et Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :**

Matin : de 7h15 à 8h50 ⇒ tarif : 1,10 € (*extérieur au RPI : 1,30 €*)

Soir TAP : de 15h45 à 16h30 ⇒ gratuit

Soir : de 16h30 à 18h45 ⇒ tarif : 1,30 € (*extérieur au RPI : 1,50 €*)



✓ **Restaurant scolaire :**

- Repas : 2,50 € pour les deux premiers enfants (*extérieur au RPI ⇒ 3 €*)
- Repas : 2,05 € pour le troisième enfant scolarisé également à Balzac
- Repas fournis par les familles pour les enfants allergiques : 1 €



Info...

Ouverture d'une 9^{ème} classe
pour le RPI (*Voir page 10*)



S.I.V.O.M. des AsBaMaVis



La Maison Des Jeunes

Maison Des jeunes & Centre de loisirs :

Place J.L. Guez de Balzac

16430 Balzac

☎ 05.45.68.29.34

Mardi 1^{er} septembre, 218 enfants du RPI ont repris le chemin de l'école :



Les effectifs à Balzac :

- 23 «Petite section/Moyenne section» : Corinne Urbajtel-Sanchez
- 23 «Petite section/Moyenne section» : Ludivine Vergnaud
- 23 «Moyenne section/Grande section» : Elizabeth Boucherit
- 22 «Grande section/CP» : Annie Laubuge - directrice (Alexia Comte Bellois Mico - le mardi)
- 22 «CP/CE1» : Alexia Chassaing (Alexia Comte Bellois Mico - le lundi)



Ludivine Vergnaud



Annie Laubuge



Corinne Urbajtel-Sanchez

Annie Laubuge



Alexia Comte Bellois Mico



Elizabeth Boucherit

En raison de l'augmentation des effectifs sur les deux communes du RPI Balzac Vindelle, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale a décidé la réouverture d'une classe à l'école de Balzac (classe supprimée en septembre 2017). Prévue pour un an, cette ouverture sera réexaminée selon l'évolution des prochains effectifs.

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Ludivine Vergnaud (classe de petite section et moyenne section) et Alexia Comte Bellois Mico (le mardi, classe de grande section/CP et le lundi, CP/CE1). Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue et une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignantes, au personnel communal ainsi qu'aux différents intervenants dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.

Les effectifs à Vindelle :

- 25 «CE1» : Lucille Forgeas - directrice (Guillaume Loizeau - jeudi, 1/4 mercredi)
- 25 «CE2» : Emeline Trépla
- 28 «CM1» : Isabelle Tournebouraud
- 27 «CM2» : Nicolas Galeron



Isabelle Tournebouraud

Nicolas Galeron

Guillaume Loizeau

Emeline Trépla

Lucille Forgeas

Le stationnement des véhicules est fortement recommandé sur la place des Charbonnauds (derrière la mairie) où un accès piéton sécurisé est aménagé pour rejoindre l'école.



SALLE DES FÊTES

Location et tarifs

| STRUCTURE | LOCATAIRES | COMMUNE | HORS COMMUNE |
|---|-------------------|---|---|
| SALLE DES FÊTES CUISSINE BAR | Associations | 1 ^{ère} location gratuite 2 ^{ème} location : 53 € Au-delà : 105 € | 328 € |
| | Locations privées | Week-end et jours fériés 1 ^{er} jour : 156 € 2 ^{ème} jour : 90 € | Week-end /jours fériés 1 ^{er} jour : 422 € 2 ^{ème} jour : 233 € |
| | | Semaine : 66 € | Semaine Réunion : 131 € Réunion-repas : 227€ |

Consignes particulières sur la location des salles :

➤ Consommation d'électricité et de gaz :

Le prix de la location ne comprend pas la participation aux frais de consommation en eau, gaz et électricité, qui est de :

| Forfait eau gaz et électricité | du 15 octobre au 14 avril | | du 15 avril au 14 octobre | |
|--------------------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|
| | 1 ^{er} jour | 2 ^{ème} jour | 1 ^{er} jour | 2 ^{ème} jour |
| | 25 € | 10 € | 15 € | 10 € |

➤ Forfait nettoyage (option) : 50€

➤ Les locaux sont obligatoirement assurés par le locataire, à partir de la remise des clefs par le secrétariat.

Il conviendra de s'assurer :

- de la bonne utilisation des biens et matériels loués,
- du respect des consignes concernant les nuisances de toute nature (bruit, propreté des extérieurs...)

➤ Le paiement de la location, ainsi que la remise de la caution sont subordonnés au respect par le locataire de ces consignes dont il aura été informé par le secrétariat.

Renseignements à la mairie au ☎ 05 45 68 42 69

Décision du conseil municipal du 07/10/2019

Un protocole sanitaire concernant l'occupation de la salle des fêtes a été mis en place afin d'assurer la sécurité de tous.

La location de la salle des fêtes est susceptible d'être annulée à tout moment en fonction du contexte sanitaire.

TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2019



Enfouissement des réseaux : 446 736 €
Part communale : 39 500 €

RD 737 - LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Commencé en 1999 par l'entrée Nord, l'aménagement de la route de Vars est enfin terminé (l'entrée sud a été réalisée en 2007).



Éclairage public : 60 723 €
Part communale : 30 725 €



Aménagement route et place : 599 320 €
Part communale : 187 502 €

Partenaires financiers :

- État (DETR, Contrat de Ruralité et amende de police)
- Conseil Départemental (concours au titre de la voirie et subvention au titre du Schéma du Bâti)
- Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême (aménagement de bourg)
- SDEG16 (enfouissement des réseaux)

SÉCURISATION DE LA RD 406 AU CARREFOUR DE L'HOUMADE



Avec la participation du département, nous avons amélioré la visibilité de ce carrefour accidentogène.



PLAN D'ENTRETIEN COMMUNAL

La volonté communale est de gérer la végétation par la plantation de massifs en pleine terre nécessitant moins d'arrosage et d'entretien.



TRAVAUX

Divers travaux ont été effectués pendant la période estivale dans l'école :



Façade avant



Façade arrière



Classe maternelle de la petite section : - changement des portes et des fenêtres,
- construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Classe maternelle de moyenne section : pose de séparations dans les toilettes.



Les employés communaux, aidés par les jobs d'été, ont effectué divers travaux de peinture et de nettoyage pendant la période estivale.

RÉFECTION DE VOIRIES

Dans le cadre de l'entretien de la voirie communale, nous avons fait réaliser la réfection des chemins du Peux de Saint Amand et des Bouchauds.



| | |
|---------------------|----------|
| Montant des travaux | 40 536 € |
| Subventions | 5 723 € |
| Part communale | 34 813 € |



CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FÊTES

Les cassettes rayonnantes défectueuses ont été remplacées.

| | |
|------------------|---------|
| Coût des travaux | 7 132 € |
|------------------|---------|

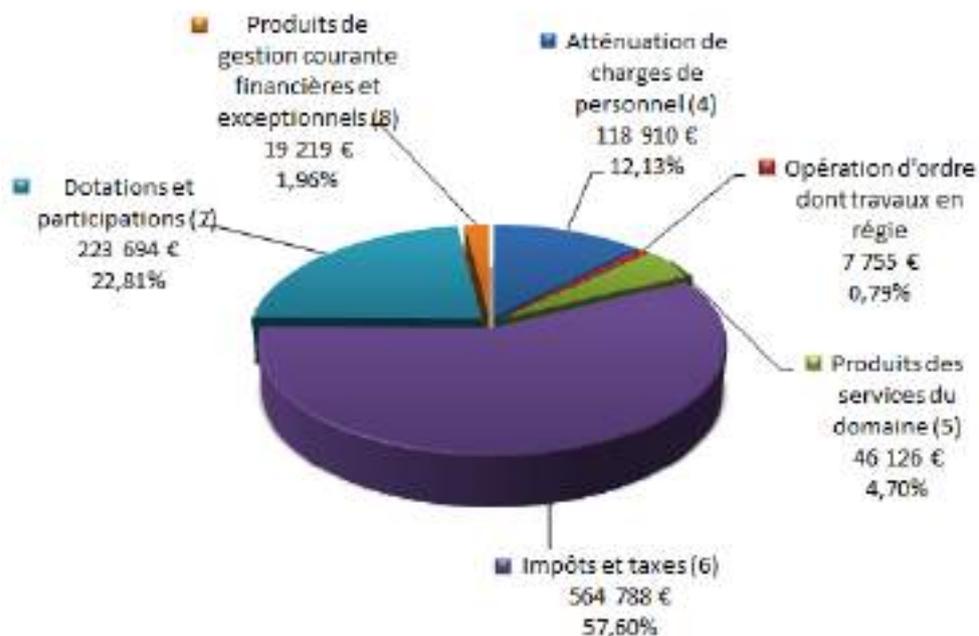


LES COMPTES : RECETTES ET DÉPENSES 2019

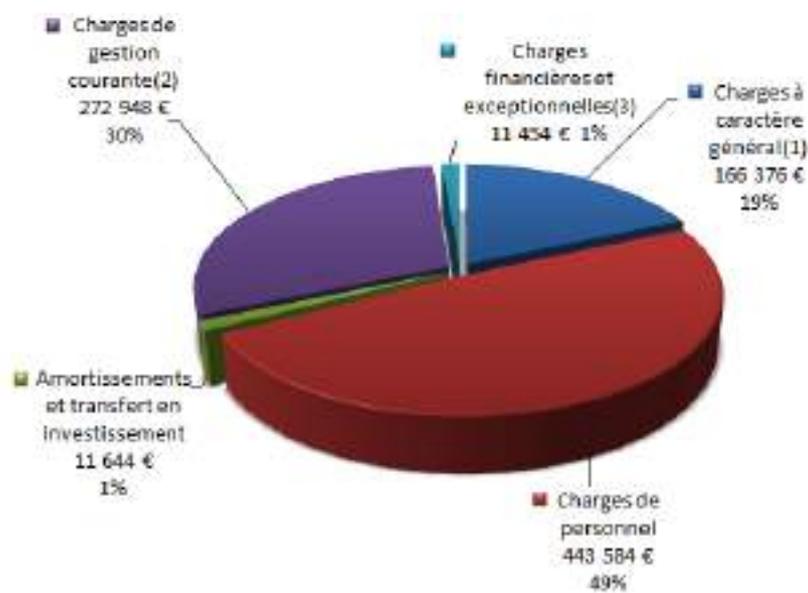
Excédent de 2018 : 360 592 € / Affectation Investissement 88 672 €

FONCTIONNEMENT

RECETTES : 980 491 €



DÉPENSES : 906 006 €

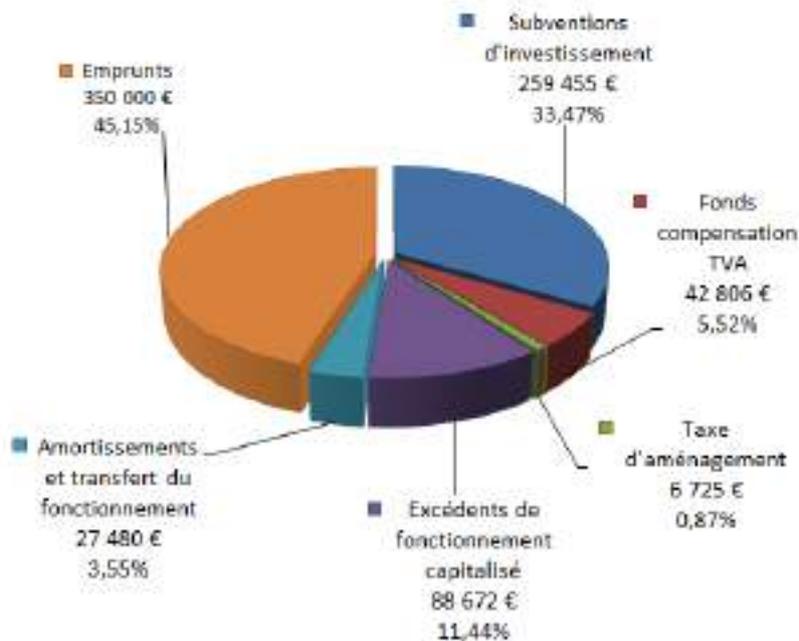


Résultat de fonctionnement : 74 485 €

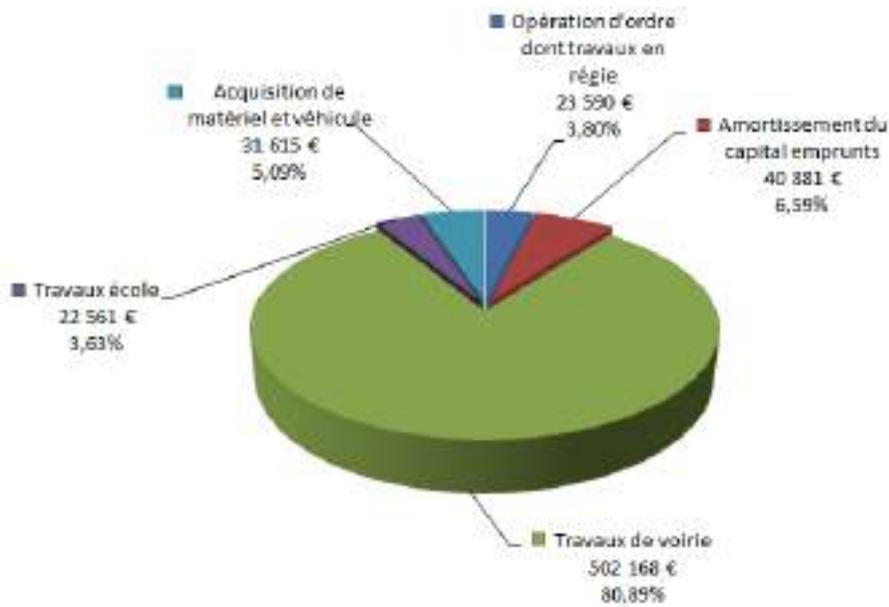


INVESTISSEMENT

RECETTES : 775 137



DÉPENSES : 620 815



Résultat d'investissement : 154 322 €

Excédent de clôture : 500 727 €

Charges à caractère général : achats courants nécessaires à l'activité des services, prestations de services, honoraires...

Charges de gestion courante : contribution aux organismes de regroupement, subventions aux associations, charges des élus...

Charges financières et exceptionnelles : intérêts des emprunts, titres annulés...

Atténuation de charges de personnel : indemnités journalières, contrats aidés, participation de la commune de Vindelle aux frais de personnel de la maternelle, participation de La Poste pour l'agence postale

Produits des services du domaine : redevances pour la cantine, la garderie et la bibliothèque, concessions cimetière...

Dotations et participations : dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation...

Produits de gestion courante et autres éléments exceptionnels : revenus des immeubles, fermages...



Pour nous contacter :

N°Vert 0 800 77 99 20
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pluspropremaville.fr ou
service-dm@grandangouleme.fr

Pour tout renseignement : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS :

☎ 08.00.77.99.20 ou 05.45.38.60.60 - **Le site internet :** www.pluspropremaville.fr



✓ **Déchetteries** (Fermées le dimanche et jours fériés)

- Toutes les déchetteries de **GrandAngoulême** sont désormais accessibles, les plus proches :

- **BRIE**, zone de la Grande Garenne - ☎ 05.45.94.45.40
- **FLÉAC**, 17 voie de l'Europe, Parc Euratlantic - ☎ 05.45.91.21.08
- **L'ISLE d'ESPAGNAC**, avenue Maryse Bastié, ZI n°3 - ☎ 05.45.69.30.70



- Hors périmètre de GrandAngoulême, convention avec **Calitom** : **VARS**, La Gare - ☎ 05.45.39.09.15

✓ **Ordures ménagères**

- Ramassage une fois par semaine le vendredi.
- Les poubelles doivent être déposées la veille au soir.
- En cas de jour férié, le ramassage est décalé d'une journée.

✓ **Tri sélectif**

- Les bacs jaunes doivent être déposés le mercredi avant 20 h pour un ramassage le jour même.
 - Lorsque le jour de collecte du bac est férié, la collecte est décalée à la semaine suivante, même jour.
- Pour 2020, il n'y aura donc pas de collecte le mercredi 11 novembre.

Des poubelles individuelles roulantes sont mises à disposition gratuitement par le service de ramassage de collecte des déchets ménagers de GrandAngoulême (160L et 240L).

Renseignement à la mairie de Balzac - ☎ : 05.45.68.42.69

Pour le bien-être de la Terre, ne laissez pas vos détritrus par terre.

✓ **Containers**

- **Verre** : Cinq containers sont placés dans la commune (place des Labbés, Coursac, Peusec, le Pont Sureau et près de la salle des fêtes). Pensez à ôter les bouchons et les capsules.
- **Vêtements et chaussures** : Container dans la cour arrière de la salle des fêtes de Balzac ou à la déchetterie.
- **Cartons** : Container dans la cour arrière de la salle des fêtes de Balzac ou à la déchetterie.



✓ **Piles**

Vous pouvez déposer vos piles usagées à la mairie.

✓ **Végétaux**

Zone de broyage à la ZA des Fougerouses. Renseignement à la mairie de Balzac - ☎ 05.45.68.42.69



☞ **Rappel : il est interdit de brûler les déchets dans le jardin.**

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

LAURENÇON Sylvie - ☎ 05.45.68.80.83
2 impasse des Vallées

LAVAUD Sandrine - ☎ 06.72.08.44.18
10 Clos des Bardonnelles - Les Chabots

RAYNAUD Sonia - ☎ 05.45.68.29.35
11 Clos des Bardonnelles - Les Chabots

BARDAGE - ÉTANCHÉITÉ

D.M.E. ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.23.09.42

BAR - RESTAURANT

LE GUEZ'T - 5 place de la Liberté
☎ 05.17.79.22.78 - ☎ 06.22.36.52.29

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

LE MOULIN DE BALZAC
54 route de Vars - ☎ 05.45.20.66.74

CHAMBRES D'HÔTES

« **Le Clos du Charpentier** » 3 épis,
4 chambres, 9 personnes - 2 rue des Courly
Mme BOUCHAUD - ☎ 05.45.68.28.39

DIAGNOSTIC

EX'IM - ☎ 05.45.68.54.35
Route de Beauregard - ZA les Fougerouses

COIFFURE

MD Coiff - 1 place de la Liberté - ☎ 05.45.92.04.87

CONSEILS EN ENTREPRISE

P&L CONSULTING - ☎ 05.45.38.18.94
5 rue des Courly

CORRESPONDANT PRESSE

CHARENTE LIBRE - MARON René - ☎ 06.14.14.18.47

ÉDUCATION CANINE

BRUNETEAU Ludivine - rue l'île verte - ☎ 06.64.38.04.25

ESTHÉTIQUE

BOUFFARD Valérie - 19 ter rue du Peux de Saint Amant
☎ 05.45.21.96.48 - ☎ 06.25.58.29.76

GARAGE AUTOMOBILE

EXTREME OFFROAD - Entretien et réparation de toutes
marques de véhicules 4x4
ZA les Fougerouses - ☎ 09.81.75.12.09

GT CLASSIC - Entretien et réparation de véhicules
automobiles toutes marques
ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.68.63.90

PARRA KUSTOM GARAGE - Carrosserie peinture auto,
moto ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.68.73.75

GÎTES

« **Anajélie** » 3 épis, 4/6 personnes
48 rue du Terrier de Bourguignolle
M.et Mme ROUCHER ☎ 05.45.68.77.45 ☎ 06.08.83.35.56

« **L'Ancien Four** » 3 épis, 4 personnes - 5 rue des Chais
M. et Mme BAUDINAUD - ☎ 05.45.68.80.14

« **Le Bataclan** » 4 épis, 4 personnes - 2 rue des Rochiers
M. BOISSEAU ☎ 05.45.68.80.07 ☎ 06.33.04.03.22

« **Les Glycines** » : 3 épis, 2 personnes - 5 rue du Rampeau
« **Les Bambous** » : 2 épis, 2 personnes - 5 rue du Rampeau
Mme FAVRAUD ☎ 05.45.68.78.88 ☎ 06.30.84.94.49

HYPNOSE - PRÉPARATION MENTALE

VIGIER Sylvain
Place Guez de Balzac - ☎ 06.03.06.35.57

IMPRIMERIE

STICK LINE ADHÉSIFS
ZA les Fougerouses - ☎ 06.86.60.70.95

INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS THERMIQUES ET DE CLIMATISATION

CHAUMONT Romain - 30 rue des Vignaux - ☎ 06.42.75.14.02

MAÇONNERIE

DA CUNHA Cirurgiao
ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.64.18.65

DUNORD Thierry
8 rue du Bois de la Grange - ☎ 05.45.68.53.17

MEUNIER Jean-Paul
ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.39.89.82

ROBLES Alexis
6 route de la Font St Martin - ☎ 05.45.22.29.24

MAINTENANCE

DÉFI MECA - ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.39.28.00

MÉCANICIEN AUTOMOBILE ET AGRICOLE

BAUDIVAL - 116 route des chabots - ☎ 06 32 38 44 96

MULTISERVICES

SIMILLE Samuel
Travaux de rénovation maison, jardinage, bricolage,
nettoyage et petit déménagement.
samuel.simille@orange.fr - 75 route de Vars
☎ 05.45.93.18.22 - ☎ 06.25.58.78.80

NUTRITION

DESCLIDES Patricia - Diététicienne, nutritionniste
Place Guez de Balzac - ☎ 06.24.23.50.85

OSTÉOPATHIE

EDESA Victor
7 Place de la liberté - ☎ 07.68.74.44.57

PENSION POUR CHEVAUX - CENTRE ÉQUESTRE

LE P'TIT TROT BALZATOIS
120 route des Chabots - ☎ 06.27.26.72.54

RÉPINIÈRE ET JARDINS

EARL DIDULÉ Éric - Services d'aménagement paysager, magasin, vente de végétaux
ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.93.01.59

EDEN
Travaux paysagers – Entretien parc et jardins
9 impasse des Carrières - ☎ 06.43.28.74.24

YOANN Paysage - Entretien des espaces verts
Les Chabots - ☎ 06.61.97.74.36

PIZZA MOBILE

Livraison à midi sur lieu de travail
49 rue du Terrier de Bourguignolle
☎ 05.45.94.32.80 - ☎ 06.03.08.20.60

PLÂTRE – CARRELAGE

VALLETTE Patrick
27 route de Vindelle - ☎ 05.45.68.57.27

PLOMBERIE

DEMOND Olivier - Plomberie, rénovation, sanitaire, salle de bain - 54 route de Chabots
☎ 05.45.38.35.11 - ☎ 06.61.56.11.99

PRODUCTEUR VINS ET JUS DE RAISIN

EARL Domaine du murier
Jus de raisin gazéifié, vin mousseux méthode traditionnelle, vin rouge, rosé et blanc.
49 route de l'Église - ☎ 05.45.68.81.32

PROTHÈSE DENTAIRE

BODINAUD Dentaire
ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.92.77.68

RÉCUPÉRATION

SABATIER Joseph
6 impasse du Bois Pinet - ☎ 05.45.68.44.47



RECYCLAGE

SABATIER William
ZA les Fougerouses - ☎ 05.45.94.10.10

REVÊTEMENTS POUR SOLS ET MURS CARRELAGE ET DALLAGE

MÉTHODE ET CARRELAGE
54 route de la Font Saint Martin - ☎ 05.45.38.10.48

SERRURERIE - CHAUDRONNERIE CONSTRUCTION

CCF Soudage
Route de la Tête des Prés - ☎ 06.69.08.98.15

SERVICE À LA PERSONNE

AGUESSEAU Maryline - Aide dans la vie quotidienne (assistance administrative, informatique, courses et déplacement, entretien du domicile)
☎ 06.11.22.03.01

SPÉCIALISTE VOLKSWAGEN ANCIENNE

ORIGIN'ALL CARS - Vente pièces neuves/entretien
ZA les Fougerouses - ☎ 06.03.59.63.80

SOPHROLOGUE

PLAIZE-PAITRAULT Sophie
7 place de la Liberté - ☎ 06.23.61.65.32

SUPERETTE

VIVAL
Alimentation - Tabac - Presse - Gaz
2 place de la Liberté - ☎ 05.45.38.08.23

TRAVAUX AGRICOLES

MARTIN Sébastien 1 rue des Vignaux - ☎ 05.45.68.50.74

TRAVAUX PUBLICS

BLANDIVAL - 113 route des Chabots - ☎ 06.87.08.01.22

LUCAS Bruno - 52 rue des Vignaux - ☎ 05.45.68.24.10



✓ Aide à domicile

- Ces services proposent diverses formes de prestations aux personnes malades, âgées, handicapées, femmes enceintes... : toilette, courses, repassage, soins aux enfants, jardinage, bricolage, portage des repas, garde de jour et de nuit...

- Ils peuvent éventuellement être pris en charge par les organismes sociaux.

Pour tous renseignements, contacter :

AAPEL (Association d'Aide à la Personne, à son Environnement, à ses Loisirs) :
119 avenue de Montbron 16340 l'Isle d'Espagnac
☎ 05.45.38.13.13

ADAPA
(Association d'Aide à Domicile aux Personnes Âgées)
47 rue Abbé Rousselot 16000 Angoulême
☎ 05.45.95.29.23

ADMR
(Association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural)
- place de l'église 16430 Champniers
☎ 05.45.93.21.44
- 60 route de St Jean d'Angély BP 90012
16710 Saint Yrieix - ☎ 05.45.37.00.50

Présence Verte Charente
(portage de repas à domicile, jardinage, petit bricolage)
14 Impasse, Rue Louis Blériot 16340 L'Isle d'Espagnac
☎ 05.45.97.81.30

✓ Aide alimentaire

Restos du Cœur Gond Pontouvre
Distributions et inscriptions :
219 route de Vars (entrée 1 rue Kleber)
16160 Gond Pontouvre - ☎ 05.45.22.97.37
Horaires d'hiver : accueil et distribution, le mardi de 14h à 16h30 et le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
ou siège La Couronne - ☎ 05.45.67.49.49

Banque Alimentaire de la Charente
Distributions et inscriptions :
13 rue Pierre Loti 16340 L'Isle d'Espagnac
☎ 05.45.95.56.08

✓ **Alcooliques Anonymes** ☎ 05.45.61.21.09

✓ **CAARUD**
Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les usagers de Drogues
☎ 05.45.92.86.77

✓ **Centre de dépistage du sida** (*anonyme et gratuit*)
☎ 05.45.24.42.84

✓ **Conciliateur de justice**
Service gratuit, préalable à tout conflit porté devant la Justice, pour problèmes de voisinage, d'achat, de service, de crédit... Permanence à la mairie de Hiersac. Prise de rendez-vous au ☎ 05.45.90.90.22
Permanence Espace Franquin, 1 boulevard Berthelot à Angoulême ☎ 05.45.37.07.37

✓ **Coordination gérontologie Ouest Charente**
Pour les problèmes liés à la vieillesse
☎ 05.45.90.72.85

✓ **Enfants et adolescents maltraités**
- Appel gratuit 24h/24 : violences physiques, psychologiques, sexuelles (*ne figure jamais sur les factures détaillées*) - ☎ n° vert 119
- APIDE, association charentaise, traitement de l'appel le plus rapide, (*l'appelant peut rester anonyme*)
☎ 05.45.61.20.02

✓ **FAVEC** (Face Au Veuvage Ensemble Continuons)
Pour soutenir les conjoints endeuillés
☎ 05.45.39.31.02

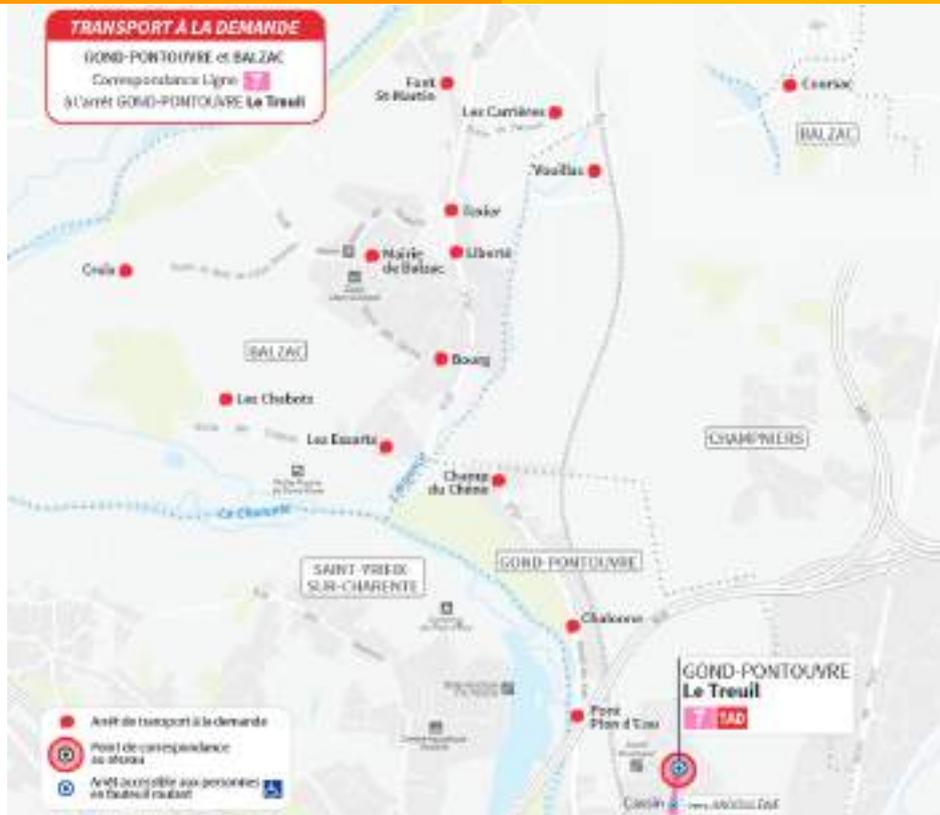
✓ **SOS amitié**
Besoin de parler ? Déprime ? Solitude ?
24h/24 (*à Limoges, mais tarification locale*)
☎ 05.55.79.25.25

✓ **C.S.A.P.A.**
(Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
59 place de la Bussate 16000 Angoulême
☎ 05.45.95.97.00

✓ **Transport**
Service de transport à la demande (handibus)
AAHPA (Association de services Aux Handicapés, Personnes Isolées et Âgées)
115, route de Vars - 16160 Gond-Pontouvre
☎ 05.45.93.74.22

✓ **Violences conjugales**
Appel gratuit 24h/24
☎ n° vert 0800.16.79.74

Liste non exhaustive



Le fonctionnement :

Möbius mon transport à la demande me permet de voyager, à l'aller comme au retour, entre un point de correspondance et un arrêt de bus situé dans la zone möbius associée. Un point de correspondance est un arrêt qui me permet de rejoindre le réseau de bus, ou un point d'intérêt, où je souhaite me rendre.

Un arrêt de la zone me permet de relier au plus près de mon domicile (ou de mon lieu de travail) l'arrêt de correspondance. Les horaires proposés pour m'y rendre sont indiqués dans le guide horaire. L'heure de départ à mon arrêt dépendra des demandes pour les autres arrêts de la même zone.

Je m'inscris :

Pour bénéficier de mon service TAD, je m'inscris : par téléphone en contactant le service clientèle de 9h à 12h30 et de 14h à 17h du lundi au vendredi au 05 45 65 25 35 ou sur stga.fr

Je réserve :

Je repère mon voyage

- L'horaire de départ ou d'arrivée au point de correspondance qui m'intéresse*.
- Le nom de l'arrêt de bus situé dans la zone associée.

*Les horaires proposés sont établis en fonction de la ligne structurante passant au point de correspondance.

Je réserve mon voyage**

Horaires de réservation, de modification ou d'annulation :

| | Depart avant 14h | Depart après 14h |
|---|-----------------------------|------------------------------|
| Sur internet stga.fr | Jusqu'à la veille avant 19h | Jusqu'au jour même avant 12h |
| Par téléphone 05 45 65 25 35 | Jusqu'à la veille avant 17h | Jusqu'au jour même avant 12h |

Je peux réserver plusieurs voyages en une seule fois

** Je réserve le vendredi avant 17h pour une course le samedi ou le lundi suivant, et même logique pour les jours fériés.

Pour plus d'informations :

Service infos clients : 05 45 65 25 35
www.stga.fr/content/mon-transport-a-la-demande-classique
www.stga.fr/sites/default/files/communication/GOND_PONTOUVRE_07-01-20.pdf

DU LUNDI AU VENDREDI

| Horaires d'arrivée du TAD à GOND-PONTOUVRE Le Treuil |
|--|
| 0640 |
| 0650 |
| 0740 |
| 0750 |
| 0830 |
| 0840 |
| 0920 |
| 0930 |
| 1010 |
| 1020 |
| 1100 |

| Horaires de départ en direction de TAD à GOND-PONTOUVRE Le Treuil |
|---|
| 0640 |
| 0740 |
| 0840 |
| 0940 |
| 1040 |
| 1140 |

SAMEDI & VACANCES SCOLAIRES

| Horaires d'arrivée du TAD à GOND-PONTOUVRE Le Treuil |
|--|
| 0640 |
| 0740 |
| 0840 |
| 0940 |
| 1040 |

| Horaires de départ en direction de TAD à GOND-PONTOUVRE Le Treuil |
|---|
| 0640 |
| 0740 |
| 0840 |
| 0940 |
| 1040 |

JE VOYAGE

At the present time I am 5 minutes from the bus stop, but my vehicle will not arrive. At the present time, I am 5 minutes from the bus stop, but my vehicle will not arrive. At the present time, I am 5 minutes from the bus stop, but my vehicle will not arrive.

J'ANNULE MA RÉSERVATION

Comment annuler ?
 * Sur stga.fr dans la rubrique « Ma réservation TAD »
 * Par téléphone au service clientèle : 05 45 65 25 35.
 * Par les coordonnées indiquées ci-dessous en fonction de votre situation.



SIVOM des AsBaMaVis

Syndicat Intercommunal à **VO**cation **M**ultiple pour les communes d'**AS**nières sur Nouère, **BAL**zac, **MAR**sac et **VIN**delle



Le syndicat exerce les compétences suivantes :

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) - Communes concernées : Balzac et Vindelle

- le service des écoles,
- l'organisation des classes (classes transplantées, spectacles...) des écoles maternelles et élémentaires des deux communes,
- les fournitures scolaires de ces classes.

Pôle Loisirs Éducatifs (PLE) - Communes concernées : Asnières sur Nouère, Balzac, Marsac, Vindelle

- le développement des loisirs éducatifs en milieu rural,
- la gestion des centres de loisirs sans hébergement en accueil péri et extra-scolaire, pour les enfants de 3 à 11 ans,
- la gestion des temps d'accueil péri et extra-scolaire, pour les adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Dans l'action, le SIVOM des ASBAMAVIS c'est :

- un centre de loisirs pour les 3-11 ans,
- une Maison des Jeunes (MDJ) pour les 11-17 ans,
- la coordination du Projet Éducatif de Territoire (PEDT),
- l'encadrement de certains Temps d'Activités Périscolaires (TAP),
- la gestion financière du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Balzac-Vindelle.

Une équipe de douze agents permanents ainsi qu'une dizaine de saisonniers, qui s'affairent chaque année pour offrir des animations riches et variées et se mettre au service des enfants et des jeunes du territoire.



Le centre de loisirs

Le centre de loisirs des Asbamavis ouvre ses portes :

- le mercredi matin de 7h30 à 12h pour les enfants de Marsac,
- le mercredi après-midi de 11h30 à 19h,
- pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 19h.

L'équipe d'animation accueille les enfants du territoire de 3 à 11 ans :

Les 3-5 ans : accueil à l'école maternelle de Balzac.

Les 6-11ans : accueil à l'école primaire de Vindelle.

Le mercredi matin à l'école de Marsac pour les 3-11 ans.

Les lieux d'accueil peuvent différer en période estivale.

Et toujours des camps en perspective pour cet été.

Pour nous contacter :
centredeloisirs.asbamavis@gmail.com



La Maison Des Jeunes

La Maison Des Jeunes est accessible à tous les adolescents âgés de 11 à 17 ans.

En période scolaire :

- des soirées sont organisées certains vendredis de 18h à 22h30.

Pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi (sauf Noël et jours fériés) de 8h à 18h.

La Maison des Jeunes est un espace de liberté, où les jeunes peuvent s'exprimer, découvrir, apprendre et surtout s'amuser!

Pour nous contacter :
maisondesjeunes.asbamavis@gmail.com

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer :

SIVOM des Asbamavis, Place Jean-Louis Guez de Balzac - 16430 BALZAC - 05.45.68.29.34

Pour nous découvrir : <http://asbamavis.fr>

Présidente : Martine LIÈGE-TALON - Vice- présidente : Emmanuelle PELLIER

Directrice : Christine MARINATO-LEDAIN

Les Associations



Ailes silencieuses (aéromodélisme)

Président : Patrick CAMIER

☎ 05.17.79.16.58

Air Partage (association humanitaire)

Présidente : Christine QUEMENT

☎ 06.82.03.01.35

Amicale des donneurs de sang

Président : Jean Paul MONDIN

☎ 05.45.68.44.09

A.B.C.D. (Ass. Balzatoise pour une Culture Diversifiée)

Présidente : Catherine SALMON

☎ 07.88.50.82.49

Association des parents d'élèves

Présidente : Pascale JOLLY

☎ 05.45.21.29.70 - ☎ 06.71.34.25.21

Club du temps libre

Président : René MARON

☎ 05.45.68.26.39 - ☎ 06.14.14.18.47

Comité des fêtes

Président : Michel PANAZOL

☎ 05.45.68.46.29 - ☎ 06.72.71.23.40

Comité de jumelage

Ville jumelée : San Prospero - Italie

Présidente : Sandra MARON

☎ 05.45.90.99.96

English Club Balzac

(apprentissage de la langue anglaise)

Président : Daniel BURROUGHES

☎ 05.45.68.41.31 - ☎ 06.23.89.77.95

FNACA (anciens combattants)

Président : Jacques SUANT

☎ 05.45.68.30.88

Gym Yoga

Présidente : Florence LUCAS

☎ 05.45.90.97.21

Kevrenn Balzac (musique celtique)

Présidente : Sandrine WATEAU

☎ 06.59.95.78.46

Inde et Nous France (association humanitaire)

Présidente : Nicole CHAUMEIL

☎ 05.45.68.00.32 - ☎ 06.31.40.60.22

La chasse

Président : Patrice BULTEAU

☎ 05.45.37.53.06 - ☎ 06.61.50.67.21

La farandole d'Anatole (intégration des enfants en situation de handicap en terme d'accueil)

Présidente : Laurence FAUCONNET

☎ 06.18.13.76.59

La Mie des Pains

Présidente : Fabienne MAURELET

☎ 06.73.61.94.38

L'atelier Laréla (arts plastiques)

Présidente : Yvonne WATEAU

☎ 05.45.68.39.41 - ☎ 06.10.87.33.95

Les amis du P'tit Trot Balzatois

Présidente : Séverine NOBLE

☎ 06.19.29.65.93

Les Palettes Électriques (musique)

Président : Romain VIGNON

☎ 06.67.59.19.88

Sports Loisirs Balzac

Président : Jean Marie PÉNICHON

☎ 05.45.90.82.13 - ☎ 06.30.71.54.38

Tennis club de Balzac

Président : David BERNARD

☎ 06.61.84.15.71

USB foot

Président : Bernard BUELENS

☎ 09.53.32.43.64 - ☎ 06.73.15.30.35

Viet Vo Dao – Khi Dao

Président : Dominique FESQUET

☎ 05.45.67.08.18 - ☎ 06.88.75.43.29



La parution des journaux municipaux évolue. « Place des infos » disparaît pour laisser place à une nouvelle version de « Vivre à Balzac » avec une parution semestrielle. La distribution reste inchangée et sera assurée, par les élus de la commune, dans toutes les boîtes aux lettres des habitants.



Amateurs photographes balzatois, vous voulez partager, vous aussi, vos photos sur la vie de notre commune, n'hésitez plus et faites nous découvrir vos prises de vue préférées en nous les transmettant à l'adresse mail suivante : communication.balzac@gmail.com



Dans votre envoi, pensez à mentionner votre nom-prénom, date, lieu et évènement de la prise de vue.

Merci à nos photographes balzatois, dont Jean-Michel Denzler et Philippe Moiteaux pour leur participation active.

Que vous soyez locataire ou propriétaire, nous attirons votre attention sur certaines gênes que peuvent occasionner le brûlage des végétaux, les nuisances sonores, ...



Le non-respect de certaines règles peut parfois être source de conflits. Pourtant, vivre en bon voisinage, c'est possible et c'est tellement plus agréable !

Il est interdit de faire brûler à l'air libre ou en incinérateur individuel : les déchets végétaux ménagers ou assimilés : herbe, résidus de tonte, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage, ...



NUISANCES SONORES : Pour le respect de tous, il est bon de rappeler l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999. Article 17 : ...les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc...)

ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Le refoulement des eaux usées de Vindelle traverse notre commune pour rallier la station d'épuration d'Angoulême.

Un réseau gravitaire permettra de desservir une partie de la route des Chabots. Celle-ci sera fermée par tronçons à partir du 16 octobre, pour 2 mois.



Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français.

Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile.

